

### FINANCES

#### Décision modificative N° 3 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à domicile du CIAS Grand Lac

Madame la Vice-Présidente indique que suite à l'affectation des résultats de fonctionnement 2021 du Service de soins infirmiers à domicile, il convient de prendre la décision modificative suivante :

#### Section de fonctionnement :

<b>RECETTES</b>	
002 : Résultat de fonctionnement reporté	+57 000.00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 002</b>	<b>+ 57 000.00 €</b>
6419 : Remboursement sur rémunérations du personnel non médical	+10 000.00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 018</b>	<b>+ 10 000.00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>+67 000.00 €</b>
<b>DEPENSES</b>	
64111 : Rémunération principale	+10 000.00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>+ 10 000.00 €</b>
6815 : Dotations aux provisions d'exploitation	+57 000.00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 016</b>	<b>+ 57 000.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>+67 000.00 €</b>

#### Section d'investissement :

<b>RECETTES</b>	
10682 – Réserves affectées à l'investissement	+122 961.57 €
<b>TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>+ 122 961.57 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>+122 961.57 €</b>
<b>DEPENSES</b>	
2182 – Matériel de transport	+122 961.57 €

Les actes administratifs peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois :

- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20221124-DELIB100-DE  
Date de réception préfecture : 28/11/2022

<b>TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>+ 122 961.57 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>+122 961.57 €</b>

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition ci-dessus ;
- CHARGE Madame la Vice-Présidente pour agir en ce sens.

Aix-les-Bains, le 24 novembre 2022

Le Président,  
Renaud BERETTI

~~CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE~~

Pour le Président  
La Vice Présidente  
Danièle BEAUVISSEYER

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Conseillers en exercice : 25</li><li>- Présents : 17</li><li>- Présents et représentés : 17</li><li>- Votants : 17</li><li>- Pour : 17</li><li>- Contre : 0</li><li>- Abstentions : 0</li><li>- Blancs : 0</li></ul> |
|--|